**1. Lieu-dit et/ou adresse** :

**2. No de parcelle**:       **No ECA** :

**3. Propriétaire** :

Nom – prénom :

Adresse :

No postal :       Localité :

Tél. :       Mail :       @

PPE ou Copropriété : Accord administrateur ou copropriétaires obtenus (plans signés)

**4. Auteur des plans**

Nom – prénom :

Adresse :

No postal :       Localité :

Tél. :       Mail :      @

**5. Nature des travaux**

Adjonction  Agrandissement  Reconstruction après démolition

Construction nouvelle  Démolition partielle Transformation

Démolition totale  Rénovation totale

Abattage d’arbre prévu  Non  Oui. Circonférence du tronc à 100cm du sol :       cm

**6. Description de l'ouvrage :**

**7. Estimation totale des travaux : Fr**

**8. Estimation fin des travaux (date) :**

**A compléter s’il s’agit d’une transformation qui implique les questions ci-dessous**

**Bâtiment avant travaux**

Surface totale de la parcelle (m2)       dont en zone à bâtir :

Surface bâtie (m2) :       cube SIA (m3) :

Nombre d'annexes :

Nombre de niveaux :

Valeur ECA (ouvrage avant travaux) :

Nombre total de logements après travaux :

Nb 1 pces :       Nb 2 pces :       Nb 3 pces :

Nb 4 pces :       Nb 6 pces :       Nb 6 pces ou + :

**Bâtiment transformé :**

Les travaux modifient-ils le nombre ou la taille des logements ? :  oui /  non

Système de chauffage :

☐ Chauffage central pour le bâtiment ☐ Chauffage central pour un logement

☐ Chauffage à distance ☐ Autre type de chauffage

☐ Poêle ☐ Pas de chauffage

Puissance de chauffage (kW) :

Consommation moyenne annuelle pour le chauffage :       kWh (ou m3, ou tonnes)

Agent énergétique de chauffage (source d'énergie)

☐ Mazout ☐ Bois (et dérivés) ☐ Charbon

☐ Electricité ☐ Capteur solaire ☐ Gaz

☐ Chaleur à distance ☐ Pompe à chaleur ☐ Autre agent énergétique      .

Agent énergétique pour l'eau chaude (source d'énergie)

☐ Mazout ☐ Bois ☐ Charbon

☐ Electricité ☐ Capteur solaire ☐ Gaz

☐ Chaleur à distance ☐ Pompe à chaleur ☐ Pas d'eau chaude

**Autres informations sur le bâtiment**

Façades :

Matériaux :       Couleur :

Couverture :

Type de couverture       Couleur :

Type de fermeture :  stores  volets

Année de construction du bâtiment :**\***

Année de la dernière rénovation partielle ou complète du bâtiment:**\***

*\* En cas de transformation du bâtiment, si celui-ci date d’avant le 1.1.1991, un diagnostic amiante doit être également joint à la présente demande.*

Conformément à l’article 103 LTAC Aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé. Par contre :

1. **les travaux de minime importance au sens des articles 103 LATC et 68a RLATC peuvent être dispensés de permis de construire (sur décision de la Municipalité) :**

* *Pose de couvert ou cabane de jardin d’une surface maximum de 8 m2*
* *Abris pour vélos, non fermés, d’une surface maximale de 6 m2*
* *Pergolas non couvertes jusqu’à 12 m2*
* *Mise en place de barrière, palissade ou haie jusqu’à 1,2 m de hauteur*
* *Mouvement de terrain ou construction de muret jusqu’à 50 cm de hauteur et le volume de 10 m3*
* *Aménagement de terrasse, place de parc ou place de jeux privée*
* *Création d’escalier, de sentier, d’étang ou de tout autre agrément*
* *Constructions et installations mises en place pour une durée limitée*

**pièces à produire en 1 exemplaire :**

☐ Formulaire daté et signé des propriétaires et des voisins directs

☐ Extrait cadastral ou plan de situation

☐ Descriptif des travaux avec photographies ou plan à l’échelle 1 :100

1. **les travaux de minime importance au sens des articles 111 LATC et 72d RLATC peuvent être dispensés d’enquête publique (sur décision de la Municipalité) :**

* *Construction de minime importance, ne servant pas à l’habitation, ni à l’activité professionnelle (cabane, place de stationnement, chemin d’accès privé, clôture fixe ou mur de clôture, etc.)*
* *Construction de dépendance (garage, couvert) ne dépassant pas 40 m2*
* *Création de piscine non couverte, de véranda ou autre annexe*
* *Modification ou création d’ouverture en façade et toiture pour fenêtres et portes, isolation périphérique, rampe d’accès*

**pièces à produire en 2 exemplaires :**

☐ Formulaire daté et signé

☐ Plan de situation à l'échelle 1:500 ou 1:1000, selon l'art. 69 RLATC.

☐ Plan des travaux prévus à l’échelle 1 :100

☐ Coupes et/ou élévations nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé. A l’échelle 1 :100

Date : ..........................................

Propriétaire-s : Auteur des plans : ……………………………….....

Copropriétaire-s : ..................................................

Voisin-e-s direct-e-s  (noms, prénoms, n° de parcelles )

....................................................................

....................................................................

....................................................................

....................................................................

....................................................................

*(la Municipalité se réserve le droit de requérir des signatures complémentaires, selon le projet)*

**Réservé à la Municipalité**

La Municipalité, dans sa séance du ........................................, a décidé :

d’autoriser les travaux annoncés, tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance selon art 68.a. RLATC. Emoluments : fr. 100.00 (selon règlement communal en vigueur).

de dispenser d’enquête publique les travaux annoncés, tenant compte du fait qu’il s’agit de travaux de peu d’importance selon art. 111 LATC et 72.d. RLATC (procédure CAMAC, mais projet dispensé d’enquête publique).

de demander qu’un dossier d’enquête publique soit déposé

Au nom de la Municipalité

le syndic la secrétaire

A. Viret M.-C. Affolter

*Circulation dossiers :*

*Exemplaire 1 :*

*🡺 secrétaire municipal(e) : contrôle formalité 🡺 municipal(e) responsable : préavis 🡺 municipalité : décision 🡺 dossier parcelle concernée*

*Exemplaire 2 :*

*🡺 Service technique de Cossonay (uniquement procédure 111 LATC et 72d RLATC)*